

RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR PLANS DE SITE

NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET ADDITIONS

(NE S'APPLIQUE PAS AUX HABITATIONS UNI OU BIFAMILIALES, JUMELÉES, OU BÂTIMENTS ACCESSOIRES)

La liste ci-dessous renvoie au Code national du bâtiment du Canada, à l'arrêté de zonage Z-10 de la Ville de Dieppe ainsi qu'à certaines exigences du service d'ingénierie de la Ville de Dieppe.

Les renseignements sur le site peuvent figurer sur plus d'un plan. Les plans soumis doivent être lisibles, tirés et imprimés à l'échelle avec des notes et des dimensions illustrant clairement tous les éléments actuels et proposés. Deux ensembles complets sous format papier (une copie pour le service de planification et développement et une copie pour le service d'ingénierie) et version électronique (.pdf) des documents sont généralement requis. Les documents électroniques peuvent être envoyés à construction@dieppe.ca

Renseignements sur le site

- Plan principal
- Identification des lots (voirie ou NID) et des rues environnantes
- Tous les bâtiments situés sur le lot et terrains avoisinants
- Dimensions du lot, dimensions de la marge de retrait de la localisation des bâtiments et distance entre les bâtiments
- Servitudes, emprises et autres grèvements applicables
- Voies d'acheminement des pompiers et bornes-fontaines
- Trottoirs, terrasses de patio, supports à vélos
- Aires de stationnement (entrées de cour, couloirs, allées, places de stationnement, passerelles, etc.)
- Aménagement pour accès facile (emplacements et voie de déplacement)
- Zone de chargement
- Types d'écran et hauteurs (clôtures, zones tampons, haies et plantation d'arbres)
- Caractéristiques de la surface (forêts, végétation, pierre concassée, asphalte, aménagement paysager, etc.)
- Cours d'eau sur le lot ou à 30 m du lot (98 pi) et zones de protection des terres humides
- Entreposage des ordures et aménagement d'écrans
- Détails sur les voies d'accès
- Éclairage extérieur
- Panneaux d'affichage

Renseignements sur le drainage

- Élévations de la fondation du bâtiment
- Pentes de terrain actuelles et proposées
- Flèches indiquant le sens du débit de drainage
- Rigoles de drainage ou autres éléments
- Puisards
- Étang(s) net de zéro
- Cartes des mares
- Pentes sur les lots attenants

Renseignements sur les services du site (du lot et des rues)

- Conduites d'eau
- Conduites sanitaires
- Conduites des égouts pluviaux
- Conduites de gaz naturel
- Lignes électriques souterraines
- Toute autre conduite applicable

Des documents supplémentaires peuvent être requis.